



ERIC WOERTH
MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITE ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.travail-solidarite.gouv.fr

Paris, le 30 juin 2010

Eric WOERTH a reçu de François FATOUX son rapport sur la valorisation des pratiques sociales innovantes des entreprises

François FATOUX, Délégué général de l'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE), a remis ce jour à Eric WOERTH, Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique, son rapport sur la valorisation des pratiques sociales innovantes des entreprises.

La mission confiée par Xavier DARCOS à François FATOUX proposait d'explorer les voies et moyens de favoriser l'exemplarité des entreprises en matière sociale et de valoriser les démarches d'excellence sociale, c'est-à-dire les pratiques sociales innovantes.

La mise en place d'un site Internet dédié que les entreprises alimenteraient de manière volontaire, permettrait de mieux faire connaître et de valoriser ces pratiques.

Afin de veiller à la déontologie et au bon fonctionnement du site, un comité de surveillance devrait être mis en place.

Le Ministre s'est dit très intéressé par les propositions de ce rapport et a assuré le Délégué général de l'ORSE de son soutien et de celui de ces services dans leur mise en œuvre.

Contacts presse :

Cabinet d'Eric Woerth :

Eva Quickert-Menzel, Conseillère chargée de la communication et de la presse – 01 44 38 22 03
Aurélie Herz et Pierre-Antoine Lachal, Chargés de mission – 01 44 38 22 03